



**PROCES-VERBAL**

**Séance du Conseil municipal du 26 mai 2017**

**Membres en fonction** : 19

**Membres présents** : 13

**Le maire** : Michel WIRA

**Les adjoints** : Benoit HEINRICH ; Corinne MORTEVEILLE-HAMMANN ; Stéphanie FREY ; Claude HEINRICH.

**Les conseillers municipaux** : Cédric DOCHTER ; Evelyne HOCHSCHLITZ ; Yves HOLZMANN ; Philippe MAYER ; Mme Audrey SCHANDENE ; Isabelle SCHOTT ; Marie-Françoise SIMONIN ; Jean-Christophe VOEGELE.

**Membres absents excusés** : 6

Mme Déborah HILS (donne procuration à M. Evelyne HOCHSCHLITZ)

M. Pierre KEMPF (donne procuration à M. Cédric DOCHTER)

Mme Richarde KIENZT (donne procuration à Mme Stéphanie FREY)

M. Benoit PAULET (donne procuration à Benoit HEINRICH)

Mme Anna SCHAAL

M. Jean-Claude SCHLATTER (donne procuration à Mme Audrey SCHANDENE)

**Public** : 0

La séance est ouverte à 20h11 par le Maire, Monsieur Michel WIRA. Il adresse ses salutations à l'assemblée.

Il excuse Mme Déborah HILS (qui donne procuration à Mme Evelyne HOCHSCHLITZ), M. Pierre KEMPF (qui donne procuration à M. Cédric DOCHTER) Mme Richarde KIENZT (qui donne procuration à Mme Stéphanie FREY), M. Benoit PAULET (qui donne procuration à M. Benoit HEINRICH), Mme Anna SCHAAL, et M. Jean-Claude SCHLATTER (qui donne procuration à Mme Audrey SCHANDENE).

## **1) DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Vu l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales portant sur la nomination d'un secrétaire à chaque séance, le Conseil municipal désigne Monsieur Cédric DOCHTER secrétaire de la présente séance.

## **2) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 28 AVRIL 2017**

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 28 avril 2017 est adopté à l'unanimité (18 voix).

## **3) INFORMATIONS SUR LES ACHATS ET SERVICES**

Monsieur le Maire présente au Conseil les différents travaux engagés et devis signés, conformément à la délégation donnée au Maire (sommes inférieures à 10 000 €) :

➤ **3.1. Branchement SDEA – modules préfabriqués**

Cette prestation a été effectuée par le SDEA pour un montant de 2 583,12 € HT.

➤ **3.2. Remplacement vanne de gaz – salle Ignace Heinrich**

Cette prestation a été effectuée par l'entreprise Jung pour un montant de 348,56 € HT.

➤ **3.3. Achat d'une tondeuse – service technique**

Cet achat a été effectué auprès de l'entreprise Schlaeder pour un montant de 1029,17 € HT.

➤ **3.4. Remplacement portillon – aire de jeux**

Cet achat a été effectué auprès de l'entreprise Grillage Wunschel pour un montant de 212,50 € HT.

➤ **3.5. Prestation bus – sortie maisons fleuries**

Cet achat a été effectué auprès de l'entreprise Seyfritz pour un montant de 420,00 € TTC.

## **4) ATTRIBUTIONS DE TRAVAUX ET SERVICES**

N'ayant pas de point particulier à traiter sur ce sujet, Monsieur le Maire propose de passer directement au point suivant.

## **5) AFFAIRES FINANCIERES**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que le conseil départemental et le conseil régional vont s'engager sur des aides financières. Le projet d'extension et de restructuration pourrait rentrer dans les critères mais il faudra attendre d'avoir plus d'information à ce sujet.

Il prévient tout de même les élus que la commune va prendre les devants sur cette question et déjà déposer son dossier.

## **6) AFFAIRES DE PERSONNEL**

Monsieur le Maire remercie les élus qui ont pu venir au pot de départ en retraite d'une agent du service administratif.

Il tient également à féliciter les agents du service technique pour le travail qui a été fait afin d'embellir la commune. Les élus du conseil municipal sont eux aussi unanimes sur le travail d'embellissement qui a été réalisé par le service technique.

## **7) INFORMATIONS SUR LES PROJETS EN COURS**

Monsieur le Maire fait le point sur le projet d'extension et de restructuration de l'école élémentaire. Un rendez-vous a été fixé avec l'architecte des bâtiments de France afin d'ajuster quelques points restés en suspens.

Les modules préfabriqués vont être installés au niveau du parking de la mairie début juin afin d'accueillir les élèves de l'école « des Garçons » à la rentrée 2017. Ils seront mis en état sur place, le déménagement du mobilier se fera durant l'été.

## **8) COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS ET DES DELEGUES A L'INTERCOMMUNALITE**

Madame Corinne MORTEVEILLE-HAMMANN, 2<sup>ème</sup> adjointe, revient sur la présentation du programme « jeunesse » par les agents de la communauté de communes de Sélestat. Elle souligne la volonté de mise en responsabilité des jeunes dans la mise en place des activités. L'objectif affiché est de changer de paradigme pour que les jeunes du territoire passent d'une logique de « consommation » à une logique de « consomm'ation » des projets.

Elle soutient cette idée bien qu'il faudra voir comment cela se concrétise dans les actions du service.

## **9) PROGRAMME DES REUNIONS DU MOIS DE JUIN**

- |   |                                  |
|---|----------------------------------|
| ➤ Commission urbanisme                          | Mardi 06 juin 2017 à 20h00       |
| ➤ Elections législatives : 1 <sup>er</sup> tour | Dimanche 11 juin 2017            |
| ➤ Commission de gestion                         | Lundi 12 juin 2017 à 20h00       |
| ➤ Commission Vivre à Ebersheim                  | Mardi 13 juin 2017 à 20h00       |
| ➤ Elections législatives : 2 <sup>nd</sup> tour | Dimanche 18 juin 2017            |
| ➤ Commission finances                           | Jeudi 22 juin 2017 à 20h00       |
| ➤ Conseil municipal                             | Vendredi 07 juillet 2017 à 20h00 |
| ➤ Conseil du CCAS                               | Mercredi 30 aout 2017 à 20h00    |

## **10) DIVERS**

Monsieur le Maire rappelle aux élus que les élections législatives se tiendront les 11 et 18 juin 2017. Le planning des permanences des bureaux de vote a été achevé. Il souligne que de nombreuses personnes de la commune viendront prêter main forte aux élus du conseil pour ces deux journées. Monsieur le Maire tient à remercier toutes celles et ceux qui s'engagent à tenir une permanence lors des élections.

En l'absence d'autres points divers, Monsieur le Maire remercie l'assemblée pour cette séance de travail et la clôt à 21h34.

**Le secrétaire de séance**

**Cédric DOCHTER**

**Le Maire**

**Michel WIRA**